



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dons aux associations : encore un mois pour la générosité !

TRIBUNE - « Donner c'est recevoir : si vous en avez les moyens financiers, si vous voulez vous engager mais manquez de temps, si vous voulez offrir un cadeau original pour les fêtes de fin d'année : donnez aux associations ! »

29/11/2022 09:15

GÉNÉROSITÉ - Les Français sont généreux, c'est un fait ! Ils se mobilisent pour des causes multiples qui leur tiennent à cœur. Selon France Générosité* et contre toute attente, les dons ont même augmenté de 4.5 % en 2021, mais les donateurs sont moins nombreux. Ceci démontre une grande solidarité malgré un contexte d'inflation et la crise venue d'Ukraine qui pousse les Français à tenir leur budget et à faire des choix parfois difficiles pour leurs familles.

Alors que la vie associative française est la plus dynamique d'Europe avec plus de 1.5 millions d'associations et près de 52 % des Français qui s'engagent**, elle reste à valoriser. Nous connaissons toutes et tous une association ou une fondation car elles sont présentes partout dans nos vies de la petite enfance au troisième âge, en passant par le plaidoyer pour défendre des causes et les actions de solidarité ou de lien social ! C'est pourquoi il est si fondamental de les aider matériellement, par de l'argent, un legs ou une donation.

Faciliter l'acte de don

Bien sûr, les pouvoirs publics prennent leur part - la part la plus importante - dans le soutien aux associations, via des subventions de l'État ou des collectivités. Mais les dons des particuliers et des entreprises sont essentiels pour la planète, pour les droits humains, pour la santé, pour la solidarité, en France ou à l'international, pour l'éducation, pour la recherche médicale, pour le médico-social, pour la culture... C'est aussi une excellente manière de montrer que l'on veut encourager ces causes ! Les Français aiment leurs associations, nous devons faciliter la démonstration de cet amour.

Que ce soit un premier don ou non, les différentes formes évoluent : prélèvement automatique, chèque, liquide, carte bancaire, titres-restaurants, chèques vacances et chèques cadeaux, par SMS et les achats avec un arrondi à la caisse, sont maintenant classiques ; il est même possible d'utiliser une carte bancaire solidaire ! Des plateformes spécialisées sont apparues et les associations se dotent d'outils performants de paiement pour sécuriser les dons en toute confiance et transparence : chaque euro donné agit, chaque adhésion est essentielle, des grandes fédérations à l'association locale.

Alors pourquoi disons-nous qu'il reste un mois pour donner ?

Eh, bien ! Chaque don à une association ou à une fondation d'intérêt général ouvre le bénéficiaire d'une réduction d'impôt. C'est une manière de flécher son impôt vers une cause qui nous tient à cœur, de distribuer là où l'on sait concrètement à quoi correspond son engagement. L'État contribue fortement au développement de la vie associative en plus des subventions elles-mêmes puisque l'incitation fiscale aux dons représente 2.8 milliards d'euros chaque année sur les 4.5 milliards de générosité des particuliers !

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et que la collecte de fin d'année représente 42 % des dons annuels les associations et les fondations ont besoin de notre soutien à toutes et tous. Donner c'est recevoir : si vous en avez les moyens financiers, si vous voulez vous engager mais manquez de temps, si vous voulez offrir un cadeau original pour les fêtes de fin d'année : donnez aux associations !

* <https://www.francegenerosites.org/chiffres-cles/> ** Baromètre de l'engagement solidaire, HelloAsso et OpinionWay, novembre 2022.

Cette tribune a été rédigée en collaboration avec [France Générosités](https://www.francegenerosites.org/).